

# **Schéma de Cohérence Territoriale Moulins Communauté**

## ***RAPPORT DE PRESENTATION***

*Chapitre 6 : Les mesures envisagées pour éviter, réduire et, si possible, compenser les conséquences dommageables de la mise en œuvre du schéma sur l'environnement et les indicateurs de suivi*

### ***Dossier d'arrêt***

*Vu pour être annexé à la délibération du  
Conseil Communautaire en date du*

## SOMMAIRE

<b>1. LES MESURES ENVISAGÉES POUR ÉVITER, RÉDUIRE ET, SI POSSIBLE, COMPENSER LES CONSÉQUENCES DOMMAGEABLES DE LA MISE EN ŒUVRE DU SCHÉMA SUR L'ENVIRONNEMENT ET LES INDICATEURS DE SUIVI .....</b>	<b>3</b>
1.1 Les mesures.....	4
1.2 Les indicateurs de suivi.....	5

## ***1. LES MESURES ENVISAGÉES POUR ÉVITER, RÉDUIRE ET, SI POSSIBLE, COMPENSER LES CONSÉQUENCES DOMMAGEABLES DE LA MISE EN ŒUVRE DU SCHÉMA SUR L'ENVIRONNEMENT ET LES INDICATEURS DE SUIVI***

---



Le présent rapport qui décrit, identifie et évalue les effets notables et prévisibles que peut avoir la mise en œuvre du plan sur l'environnement doit, en vertu de l'article R 122-20, 5° du code de l'environnement, présenter les mesures envisagées pour éviter, réduire, et, si possible, compenser les conséquences dommageables du plan ou du document sur l'environnement et en assurer le suivi. Ce dernier constitue un élément indissociable de l'évaluation environnementale car il agit comme un mécanisme de contrôle et de vérification du SCoT.

Le suivi peut englober plusieurs types d'activités qu'il s'agisse de surveillance, de suivi à proprement parler ou de vérification environnementale.

La première, la surveillance, vise à s'assurer que toutes les recommandations issues de l'évaluation environnementale sont respectées et mises en œuvre et surtout que les PLU sont en conformité avec le SCoT.

Elle consiste par exemple en la **surveillance de travaux** ou **d'inspection des lieux** (vérification des nouvelles constructions dans les zones industrielles principalement).

Le second, le suivi environnemental, vise d'avantage à mesurer l'effet du schéma et à évaluer la performance des mesures d'atténuation préconisées (développé ci après).

La troisième, s'intéresse particulièrement à la performance du processus d'évaluation environnementale dans son ensemble et cherche à identifier les raisons pour lesquelles il existe des

variations entre les effets réels et les effets prévus (à contrôler une fois le schéma mis en œuvre).

## 1.1 Les mesures

Ce présent chapitre a donc pour but de dresser une liste des mesures permettant un suivi environnemental, des mesures d'atténuation visant l'élimination, la réduction et la maîtrise des effets négatifs du plan sur l'environnement mais également les mesures techniques et économiques qui sont réalisables et qui pourraient atténuer les effets négatifs importants du projet.

**NB : ce chapitre concerne les mesures et la mise en place de suivi qui sont transversaux et regroupent plusieurs thèmes. Les mesures compensatoires ainsi que les indicateurs de suivi propres à chaque thématique sont développés dans la partie précédente relative aux incidences du plan sur l'environnement et dans le tableau ci dessus.**

S'agissant en premier lieu des mesures d'atténuation des effets négatifs du schéma sur l'environnement, trois types de mesures sont à distinguer :

Les premières sont les mesures d'atténuation par la réduction à la source. Il est question ici de s'attaquer à l'origine du facteur ayant des incidences sur l'environnement et d'en restreindre les effets néfastes. Cela concerne essentiellement les problématiques liées à la pollution de l'air, de l'eau mais aussi la pollution sonore.

La réduction à la source de la pollution de l'air passe par la mise en place de norme antipollution, due en majeure partie par le trafic routier (limitation de vitesse, restriction de l'utilisation de la voiture en centre ville..) ainsi que par le développement des modes alternatifs de déplacement

La réduction à la source de la pollution de l'eau quant à elle, passe principalement par une politique de gestion de la pollution des rivières et des rejets effectués dans ces dernières.

Les mesures d'atténuation par la **réduction de l'exposition** : Il est question ici de limiter l'exposition à des risques naturels ou technologiques ayant des incidences sur l'environnement mais aussi sur la santé.

Enfin, les dernières mesures sont des mesures d'atténuation par la **prestation de service**. Il est nécessaire de réaliser une **éducation à l'environnement** afin d'en accroître la sensibilisation de chacun.

La **participation à des initiatives médiatiques** sur la protection et la mise en valeur des paysages et milieux naturels de la communauté d'agglomération figure parmi les principales mesures importantes.

NB : La circulaire n°20063-16 du 6 mars 2006 relative à l'évaluation des incidences de certains documents d'urbanisme sur l'environnement précise que « tous les documents d'urbanisme soumis à la nouvelle procédure d'évaluation environnementale doivent faire l'objet, au plus tard à l'expiration d'un délai de dix ans à compter de leur

approbation ou de leur dernière révision, d'une analyse des résultats de leur application, notamment du point de vue de l'environnement ».

## 1.2 Les indicateurs de suivi

L'objectif est de déterminer les indicateurs les plus pertinents pour l'évaluation des incidences de la mise en œuvre du SCoT.

Le choix des indicateurs de suivi environnementaux est fonction de leur pertinence, de leur fréquence, de leur degré de faisabilité et de la fiabilité des sources d'informations.

Pour avoir une réalité l'indicateur doit répondre à ces critères:

- Validité (traduction fidèle et synthétique),
- Mesurabilité (facilité d'accès à l'information),
- Lisibilité (simplicité d'interprétation, non ambiguë),
- Cohérence (dans le temps, l'espace et la population).

Ils sont quantitatifs lorsque les données sont présentes ou qualitatives lorsqu'il n'y a pas de donnée.

La définition des indicateurs de suivi de la mise en œuvre du schéma sur l'environnement prend pour référence la méthode R.E.S.P.E.C.T (réseau d'Échange et de Soutien sur les Pratiques Environnementales des collectivités Territoriales).. et fait l'objet d'une adaptation au contexte et aux enjeux du territoire de Moulins Communauté.

Une fiche d'identité sera créée pour chaque indicateur sur le modèle de la méthodologie RESPECT.

Elle précisera :

- Le nom de l'indicateur,
- Les objectifs poursuivis,
- La définition ou le mode de calcul et l'unité de mesure,
- Le mode de représentation cartographique s'il y a lieu,
- L'aire géographique concernée,
- La périodicité de l'actualisation,
- L'origine des données : producteur, détenteur.

Trois exemples de fiches sont fournis en annexe

Différentes mesures peuvent être mises en œuvre pour évaluer l'évolution du milieu naturel sur le territoire communautaire. Un des principaux axes à suivre est l'élaboration d'un suivi photographique de la Communauté d'Agglomération afin de constater la pérennité ou les changements encourus sur les zones naturelles. Il convient dès lors d'avoir des prises de vue sur l'ensemble des espaces naturels de la Communauté d'Agglomération aujourd'hui, notamment pour les endroits stratégiques que sont les corridors écologiques, et au fur et à mesure de la mise en place du Schéma (clichés tous les 10 ans). La DIREN Auvergne est actuellement entrain de réaliser une banque de donnée photographique sur l'ensemble du territoire. Les clichés pourront servir « d'état initial », et être comparées aux clichés futurs.

La cartographie, par ailleurs, apparaît nécessaire pour l'identification de la superficie des zones naturelles et agricoles. Ces dernières en effet devant subir d'importantes mutations avec l'application du schéma. Une comparaison, tous les 10 ans, de la carte d'occupation des sols, fournie à partir de l'analyse des photos aériennes (IFEN), peut être un outil pertinent à développer.

La production périodique d'un bilan environnemental (tous les 5 ans) devrait permettre d'évaluer l'impact réel du schéma sur l'environnement en général.

Le tableau suivant propose les indicateurs, classés suivant une grille proposée par la DIREN Auvergne. L'ensemble de ces indicateurs est repris dans le tableau de synthèse général.

## Thème 1 CLIMAT

### Effet de serre

#### ▫ Modes de déplacement

Linéaire de routes	Km	271,45 Km <sup>1</sup>	DIR / CG
Évolution du trafic	TJMA (trafic journalier moyen annuel)	RN 7 : 14850 <sup>2</sup> RCEA : 9 352	DDE
Linéaire couvert par la desserte en transports en commun	Km	A Compléter	Moulins communauté
Linéaire de pistes cyclables	Km	A Compléter	

#### ▫ Qualité de l'air

Mesure de la qualité de l'air au moyen de l'indice ATMO ou de l'IQAs (Indice de la qualité de l'air simplifié)	Nombre de jours où les seuils d'alertes sont dépassés		Atmo Auvergne
--	---	--	---------------

### Énergies Renouvelables

Nombre de projets publics incluant l'utilisation d'énergies renouvelables	Nb	3	Moulins communauté
Nombre de projets HQE	Nb	A Compléter	Moulins communauté
Nombre de projets privés incluant l'utilisation d'énergies renouvelables	Nb	En attente	Organisme de subventions : CG ou CR
➤ à vocation d'habitat	Nb		
➤ à vocation économique	Nb		
Puissance produite par les énergies renouvelables	KWatt/m <sup>2</sup> habitables	A Compléter	ADEME

<sup>1</sup> : Linéaire calculé par SIG en prenant en compte la N7, RCEA, la Rocade, N9, RD 12 et RN 145

<sup>2</sup> : DDE, Trafics routiers 2004

## Thème 2

## BIODIVERSITE

### Inventaires et protections

#### ▫ Milieux naturels à enjeux forts (ZNIEFF, ZICO, Zones Humides, Arrêtés de biotopes)

Indicateurs	Unité		Source des données	Périodicité proposée (en années)
Nombre de ZNIEFF	Nb	11	DIREN	20
Dont de type I	Nb	8	DIREN	20
Dont de type II	Nb	3	DIREN	20
Surface concernée par les ZNIEFF (ha)	Ha	23 575 dont 8 555 de type I	DIREN	20
Nombre de ZICO	Nb	1	DIREN	20
Surface concernée par les ZICO	Ha	1 300	DIREN	20
Nombre d'Arrêtés Préfectoraux de Protection des Biotopes (APPB)	Nb	3	DIREN	20
Surface concernée par les APPB	Ha	1,5	DIREN	20
Nombre de site RAMSAR	Nb	1	DIREN	20
Surface concernée par les sites RAMSAR	Ha	6 500	DIREN	5
Nombre d'Espaces Naturels Sensibles (ENS)	Nb	2	DIREN	5
Surface concernée par les ENS	Ha		DIREN	5
Nombre de Réserves naturelles	Nb	1	DIREN	20
Surface couverte par des réserves naturelles	Ha	730	DIREN	20

#### ▫ Natura 2000

Nombre de sites Natura 2000	Nb	4	DIREN	10
Dont pSIC et SIC	Nb	3	DIREN	5
Dont ZSC	Nb	0	DIREN	5
Dont ZPS	Nb	1	DIREN	5
Nombre de DOCOB en cours d'élaboration	Nb	1	DIREN	5
Nombre de DOCOB approuvé	Nb	3	DIREN	5

- Fonctionnalité des milieux naturels

Nombre de corridors écologiques remplissant leur rôle de liaison inter-milieux ➤ Nombre de corridors écologiques interrompus depuis la dernière évaluation ➤ Nombre de corridors écologiques rétablis depuis la dernière évaluation	Nb Nb		Analyse photo aérienne/terrain/SIG	5
Nombre d'animaux écrasés sur les routes	Nb	A Compléter	DDE, ONCFS	5
Linéaire de haie à fonction corridor	Km	1 100	Moulins communauté	10
Surface moyenne des espaces boisés	Ha	17 050	Analyse photo aérienne/terrain/SIG	10
Surface des espaces boisés classés dans les documents d'urbanisme	Ha	A Compléter	Communes	5
Nombre de communes possédant un PLU	nb	10	Moulins Communauté	5
Rapport entre la surface de feuillus et celle de résineux	Ratio	0.02 (2000)	Analyse des photos aériennes IFEN	10

- Divagation

Suivi de l'espace de liberté de l'Allier	Ha	A Compléter	Etablissement Public Loire	10
Surface de terres agricoles emmenées par la divagation de l'Allier	Ha	A Compléter	Etablissement Public Loire	10
Variation de la largeur du lit moyen à divers points	m	A Compléter	Etablissement Public Loire	10

### Thème 3 RESSOURCES NATURELLES

#### - Eau

##### ▫ Ressource en eau / Qualité de l'eau

Suivi de la quantité de matières oxydables dans l'Allier	Indice SEQ EAU	Chatel de Neuvre: 63 <sup>3</sup> Villeneuve sur Allier : 65	DIREN-BDQE	5
Suivi de la quantité de nitrates dans l'Allier	Indice SEQ EAU	Chatel de Neuvre: 57 Villeneuve sur Allier : 60	DIREN-BDQE	5
Suivi de la qualité des cours d'eaux traversés par les grands axes routiers (hydrocarbures)	mg/l	A Compléter	DIREN-BDQE	5
Nombre de projets publics incluant l'utilisation de l'eau pluviale	Nb	A Compléter	Moulins communauté	5
Nombre de projets privés incluant l'utilisation de l'eau pluviale	Nb	A Compléter	Trésor public et organisme de subventions	5

##### ▫ Eau potable / Assainissement

Nombre de litre d'eau potable utilisée / jour / habitants	l/j./hab	A Compléter	Syndicats de gestion	10
Suivi de la qualité de l'eau au captage pour alimentation en eau potable (nitrates)	mg/l	Cf tableau 1	DDASS	5
Nombre de station d'épuration	Nb	27	Moulins Communauté	5
Dont l'eau en sortie est de bonne qualité	Nb	14	Moulins	5

<sup>3</sup> : Données DIREN, année 2005

			Communauté	
Dont l'eau en sortie est de qualité moyenne	Nb	4	Moulins Communauté	5
Dont l'eau en sortie est de qualité médiocre	Nb	9	Moulins Communauté	5
Evolution de la capacité des stations/Nombre d'habitants	Ratio	A Compléter	Communes et Moulins communauté	10

- Sol/Espace

▫ Consommation de l'espace

% surface agri, urbanisée, Zones naturelles	%	Urbanisée : 4 % <sup>4</sup> Agricole : 74,26% Naturelles : 21,74%	Photo aérienne, analyse SIG	10
Surface dédiée aux espaces verts dans les zones urbanisées		A Compléter		
Carrières	Nombre de sites réhabilités		DRIRE	10
Surface urbanisée supplémentaire depuis la dernière évaluation	Ha/hab	A Compléter	Extrapolation % surface urbanisée	10
Nombre de logements créés	Nb	A Compléter	Communes	5

▫ Agriculture

<sup>4</sup> IFEN, 2000

Linéaire de haie	Km	1 100	Photo aérienne	5
Rapport surf agri extensive, agri intensive irriguée	ratio	A Compléter	Photo aérienne, analyse SIG	10
Surface de terres agricoles ayant changées de destination depuis la dernière évaluation	Ha	A Compléter	Observatoire du foncier	10
Nb d'exploitation engageant des MAE	Nb	A Compléter	DDAF Allier	5
Nb d'exploitation en partenariat avec la Chambre d'agriculture	Nb	A Compléter	Chambre d'agriculture Allier	5
Nb d'exploitation en partenariat avec la le conservatoire des sites de l'Allier	Nb	A Compléter	CSA	5

## Thème 5 **SANTÉ HUMAINE**

### - Pollution sonore (bruit)

Surface urbanisée exposée au bruit	Ha	A Compléter	DDE	10
Evolution de l'ambiance acoustique aux abords des grands axes (N7, RCEA) et de l'aéroport	dB	A Compléter	Campagne de mesure	10

### - Gestion des déchets

Tonnage/an/hab de déchets produits avec part (en %) des différents modes de collecte :	T/an/hab.	591 <sup>5</sup>	SICTOM Nord Allier	5
- sélective,	%	13		
- déchetterie,	%	33		
- non sélective.	%	54		
Suivi des différents modes de valorisation :	%		SICTOM Nord Allier	5
- matière (part de recyclage, réemploi, compost),	%	A Compléter		
- énergie (incinération avec récup ou production de biogaz).	%			
Suivi de la quantité de déchets exportés hors du territoire du SCoT en tonnage et nombre de km effectués	T/an Nb de km	A Compléter	SICTOM Nord Allier	5
Suivi de la quantité de déchets importés dans territoire du SCoT en tonnage et nombre de km effectués	T/an Nb de km	A Compléter	SICTOM Nord Allier	5

<sup>5</sup> Année 2007, SICTOM Nord Allier

## Thème 6 PATRIMOINE et CADRE DE VIE

### - Sensibilisation à l'environnement

Nombre d'actions communautaires de sensibilisation au DD	Nb	A Compléter	Moulins Communauté	5
Nombre d'actions de sensibilisation à l'environnement et au DD auprès des scolaires du territoire	Nb	A Compléter	Inspection d'académie / Enquêtes auprès des écoles	10

### - Paysages

Evolution des paysages		A Compléter	Suivi photo existant	10
Nombre d'espaces protégés dans les documents d'urbanisme pour leur qualité paysagère	Nb	A Compléter	Communes	5

### - Architecture

Nombres de sites inscrits et classés aux monuments historiques	Nd	110	CAUE Allier	20
Nombres de sites archéologiques d'intérêt	Nb		DRAC Auvergne	10